COUSANCE

La réfection de l'aire de loisirs En Lune se poursuit

Christian Bretin, maire, a présenté la deuxième et dernière phase des travaux afin de finaliser l'aire de loisirs En Lune, lors de la réunion du conseil municipal du 12 juillet.

Le parking En Lune et les aménagements paysagers.

Le maître d'œuvre a largement élaboré son projet sur l'écoute et le questionnement de vingt-cinq Cousançois qui sont fortement attachés à cette zone.

Après la réfection en 2016 et 2017 d'un court de tennis, l'aménagement de la RD2 et le traitement paysager des abords, la création d'un parking et la fermeture de la zone, la phase 2 consistera à aménager le centre de l'aire de loisirs pour lui donner de l'attractivité pour tous les âges. Ce projet s'appuie spécifiquement sur l'histoire de Cousance et en particulier la rivière La Gizia. Il s'articulera sur plusieurs pôles : la création d'une boucle sportive de 500 m, une pyramide de cordes, une tyrolienne, de nombreuses structures d'agréments de jeux et de sports, un aménagement paysager favorisant l'identité de la commune et autorisant des zones de calme. D'autres structures seront mises en valeur comme les bodyphysics, le skate-park et l'aire de pique-nique. Ce projet final de 272 000 € bénéficie à 30 % d'aides de l'État.

Le dossier Cap à l'Ouest a fait l'objet de la présentation des deux parkings que sont celui des écoles et celui de la gare et plus particulièrement de leur éclairage. C'est le Sidec qui a la charge de cette mission, avec l'objectif de bien éclairer avec une dépense énergétique très faible. Le coût de l'opération s'élève à 65 862 €.

Le PLU, dispositif largement expliqué, apporte une vision à long terme du développement de la commune et lui donne la maîtrise de son urbanisme pour les années à venir. Démarré en 2012, le PLU était entré dans sa dernière phase. Le conseil a approuvé les différentes observations du commissaire enquêteur. Il sera applicable dans les prochains jours, dès sa publication officielle.